

students' handbook 11.12



guide pratique 11.12

# CALENDRIER ACADÉMIQUE 2011-2012

## SEMESTRE D'AUTOMNE 2011

Début des cours ..... mardi 20 septembre 2011  
Fin des cours ..... vendredi 23 décembre 2011

## SEMESTRE DE PRINTEMPS 2012

Début des cours ..... lundi 20 février 2012  
Interruption des cours ..... vendredi 6 avril 2012  
Reprise des cours ..... lundi 16 avril 2012  
Fin des cours ..... vendredi 1er juin 2012

## EXAMENS

Chaque faculté fixe ses sessions au sein des périodes suivantes:  
Lundi 22 août 2011 au samedi 10 septembre 2011  
Vendredi 13 janvier 2012 au samedi 4 février 2012  
Lundi 11 juin 2012 au samedi 7 juillet 2012  
Lundi 20 août 2012 au samedi 8 septembre 2012

## MANIFESTATIONS UNIVERSITAIRES ET JOURS FÉRIÉS

Accueil mobilité/boursiers ..... jeudi 15 septembre 2011  
Accueil nouveaux étudiants ..... vendredi 16 septembre 2011  
Pâques ..... lundi 9 avril 2012  
Ascension ..... jeudi 17 mai 2012  
Pentecôte ..... lundi 28 mai 2012  
Dies Academicus ..... vendredi 1er juin 2012

# CALENDAR FOR THE ACADEMIC YEAR 2011-2012

## AUTUMN SEMESTER 2011

Classes begin ..... Tuesday, September 20, 2011  
Last day of classes ..... Friday, December 23, 2011

## SPRING SEMESTER 2012

Classes begin ..... Monday, February 20, 2012  
Classes break begins ..... Friday, April 6, 2012  
Classes resume ..... Monday, April 16, 2012  
Last day of classes ..... Friday, June 1, 2012

## EXAMINATIONS

Each Faculty arranges sessions during the following periods:  
Monday 22 August 2011 to Saturday 10 September 2011  
Friday 13 January 2012 to Saturday 4 February 2012  
Monday 11 June 2012 to Saturday 7 July 2012  
Monday 20 August 2012 to Saturday 8 September 2012

## OTHER SCHEDULED EVENTS

Open day to welcome mobility and  
scholarship students ..... Thursday, September 15, 2011  
Open day to welcome new students ..... Friday, September 16, 2011  
Easter ..... Monday, April 9, 2012  
Ascension Day ..... Thursday, May 17, 2012  
Whitsun ..... Monday, May 28, 2012  
Dies Academicus ..... Friday, June 1, 2012

# guide pratique

## 11.12

CET OUVRAGE EST DESTINÉ EN PRIORITÉ AUX ÉTUDIANTS\* QUI DÉBUTENT LEURS ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE. IL A POUR BUT DE VOUS FACILITER LA VIE EN DÉCRIVANT SUCCINCTEMENT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ET EN INDIQUANT LES SERVICES ET LES PERSONNES AUXQUELS VOUS ADRESSER. IL SERA AVANT TOUT DE REPÈRE GÉNÉRAL ET RENVOIE SYSTÉMATIQUEMENT AUX PAGES WEB CONTENANT TOUS LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES. POUR PLUS DE DÉTAILS, VOUS POUVEZ AUSSI VOUS REPORTER AU SITE WEB [BIENVENUE](http://WWW.UNIL.CH/BIENVENUE) ET À SON INDEX TRÈS COMPLET.

### INTERNET

[WWW.UNIL.CH/BIENVENUE](http://WWW.UNIL.CH/BIENVENUE) > INDEX

PLUSIEURS AUTRES GUIDES ET BROCHURES COMPLÉMENTAIRES SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION ET VOUS PROPOSENT UN CONTENU PLUS CIBLÉ:

- \* **GUIDE DES ÉTUDES:** PRÉSENTATION DES FORMATIONS OFFERTES À L'UNIL
- \* **BROCHURE SUR LES POSSIBILITÉS D'ÉCHANGES INTERUNIVERSITAIRES,** MARCHE À SUIVRE POUR LES ÉTUDIANTS UNIL SOUHAITANT FAIRE UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER
- \* **PLANÈTE UNIL:** PLAN D'ACCÈS ET ADRESSES DE CONTACT



\*La désignation des fonctions et des titres dans la présente publication s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes



Introduction	(1)
Sommaire	(3)
Accueil des étudiants : les différents services	(4-5)
Associations	(6)
Assurances	(6-7)
Attestation d'inscription	(7)
Auditeurs	(7)
Aumônerie des Hautes Ecoles UNIL-EPFL	(7)
Bibliothèques	(8-9)
Bourses	(9)
Carte d'étudiant – Campus Card	(20)
Casiers	(10)
Changements et transferts (délais)	(10-11)
Congé	(11)
Consultation psychothérapique	(12)
Culture	(12-13)
Développement durable	(14)
Duplicata	(14)
Echanges et mobilité	(14)
Egalité des chances	(13-14)
Emploi et travail	(15)
Exmatriculation	(15)
Facultés	(16-17)
Finances et taxes	(18)
Français	(19)
Garderies	(19)
Handicap	(20)
Informatique	(20-21)
Inscription à l'UNIL	(4)
Langues	(22)
Légalisation et traduction de diplôme ou relevé de notes	(22)
Logement	(23-24)
Maternité	(24)
Médiation, gestion de conflits	(24)
Méthodes de travail	(25)
Objets perdus/trouvés	(25)
Parking	(25)
Permanence juridique	(25)
Polycopiés	(21)
Principaux délais	(29)
Publications et médias	(26)
Réimmatriculation	(27)
Services médicaux	(27)
Service militaire	(27)
Sport	(28)
Transports	(28)

## SOMMAIRE

### SUPPLEMENT POUR LES ETUDIANTS INTERNATIONAUX Y COMPRIS LES ETUDIANTS D'ECHANGE

Arrivée en Suisse	(31)
Assurance-maladie et accidents	(31-32)
Demande de visa	(32)
Hôtels pas chers à Lausanne	(33)
Inscriptions	(33-34)
Permis de séjour	(34-35)
Permis de travail	(35)
Taxe de séjour	(35)
Xchange	(35)

Edité par le Service des affaires socio-culturelles (SASC)  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41(0)21 692 21 13  
Fax. +41(0)21 692 21 15  
info.sasc@unil.ch



# ACCUEIL DES ETUDIANTS:

## LES DIFFÉRENTS SERVICES



### SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS (SII)

#### Ce service vous renseigne sur:

- \* les conditions d'accès à l'UNIL pour les étudiants, les candidats au doctorat et les auditeurs
- \* les questions relatives au changement de faculté
- \* les problèmes de changement de statut dans une faculté
- \* les démarches pour s'exmatriculer

#### ADRESSE

Service des immatriculations  
et inscriptions  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 00  
Fax +41 (0)21 692 21 05

#### HORAIRES

Guichets  
lundi, jeudi et vendredi: 10h-13h  
mardi et mercredi: 13h-15h  
Lignes téléphoniques  
lundi et jeudi: 10h-13h  
mardi et mercredi: 13h-15h

#### INTERNET

[www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat)  
[immat@unil.ch](mailto:immat@unil.ch)

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES (SASC)

#### Ce service vous permet de:

- \* trouver un logement
- \* trouver des petits emplois durant vos études
- \* trouver des solutions à une situation financière difficile
- \* répondre à vos questions sur l'assurance-maladie et accidents et sur les permis de travail
- \* vous informer sur les échanges inter-universitaires

#### ADRESSE

Service des affaires  
socio-culturelles  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 13  
Fax +41 (0)21 692 21 15

#### HORAIRES

lundi à vendredi: 10h-14h

#### INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)  
[info.sasc@unil.ch](mailto:info.sasc@unil.ch)

### SERVICE D'ORIENTATION ET CONSEIL (SOC)

#### Ce service vous renseigne sur:

- \* les études à l'UNIL
- \* les formations postgrades
- \* les perspectives professionnelles

#### Il apporte aide et conseil pour:

- \* décider de votre orientation
- \* faciliter l'adaptation aux études
- \* améliorer vos méthodes de travail
- \* former un projet professionnel
- \* trouver un stage ou passer à l'emploi

#### Conseil en orientation

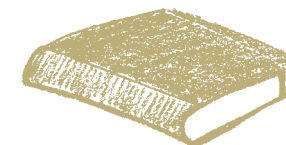
Si vous hésitez sur la formation à choisir ou si vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel, prenez rendez-vous avec un psychologue conseiller en orientation du Service d'orientation et conseil.



#### Informations sur les études à l'UNIL

Le Service d'orientation et conseil fournit des informations sur les études à l'UNIL et leurs débouchés:

- \* Vous trouverez sur le site [www.unil.ch/enseignement](http://www.unil.ch/enseignement) des informations à jour sur toutes les possibilités d'études à l'UNIL.
- \* Consultez les publications du service, et les liens utiles en ligne sur le site du SOC, ainsi que les ouvrages en prêt du centre de documentation.
- \* Posez vos questions lors d'une permanence d'information: vous serez reçu en privé sans rendez-vous préalable.



#### ADRESSE

Service d'orientation et conseil  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 30  
Fax +41 (0)21 692 21 35

#### HORAIRES

lundi à vendredi: 10h-16h

#### INTERNET

[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)  
[www.unil.ch/enseignement](http://www.unil.ch/enseignement)  
[orientation@unil.ch](mailto:orientation@unil.ch)

## ASSOCIATIONS

Lorsque vous vous inscrivez à l'UNIL, vous devenez automatiquement membre de l'association d'étudiants de votre faculté.

Toutes ces associations sont regroupées au sein de la **FAE : la Fédération des Associations d'Etudiants**, dont vous êtes également membre.

La FAE défend les droits et intérêts des étudiants dans l'optique d'une université démocratique. Dans ce but, elle représente les étudiants auprès des autorités politiques et universitaires et elle entreprend un certain nombre d'actions telles que manifestations, assemblées ou encore conférences. La FAE permet aux étudiants d'agir concrètement pour défendre leurs droits.

### ADRESSE

Fédération des Associations d'Etudiants  
Internef, bureau 149  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 25 91  
Fax +41 (0)21 692 25 92

### INTERNET

[www.unil.ch/fae](http://www.unil.ch/fae)  
[fae@unil.ch](mailto:fae@unil.ch)

De nombreuses autres associations existent : sportives, culturelles, de regroupement géographique, scientifiques ou simplement festives. Vous trouverez la liste complète sur le site web de l'Université de Lausanne.

### INTERNET

[www.unil.ch](http://www.unil.ch)  
> Accueil  
> Organisation  
> Les associations

## ASSURANCES

### ASSURANCE-MALADIE ET ACCIDENTS

Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation d'être assurée contre les risques de maladie et d'accident auprès d'une caisse reconnue par la Confédération. Le choix de la caisse est libre.

L'assurance-maladie et accident obligatoire représente une charge importante. Il existe quelques moyens pour diminuer celle-ci :

- \* changer d'assureur
- \* optimiser sa prime
- \* demander un subside

Des informations plus complètes se trouvent sur le site web du **Service des affaires socio-culturelles**.

### INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc) > assurance-maladie

### ASSURANCE VIEILLESSE ET SURVIVANTS(AVS)

La loi sur l'AVS impose à toutes les personnes qui ont leur domicile civil en Suisse de cotiser sur leurs revenus bruts dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant celle de leur 17<sup>ème</sup> anniversaire. Toutefois les étudiants assimilés à des personnes sans activité lucrative ne sont soumis au paiement de cotisations obligatoires qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 20<sup>ème</sup> anniversaire.

Dès le 01.01.2009, la cotisation minimale s'élève à Fr. 460.- par année (+ frais d'administration). Cependant, si vous avez travaillé durant l'année écoulée et payé par ce biais des cotisations, vous pouvez en faire déduire le montant, sur présentation de vos certificats de salaire.

### ADRESSE

Agence communale d'assurances sociales  
Place Chauderon 7  
CH-1003 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 315 11 11

### ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PRIVÉE (ACP)

Cette assurance, qui coûte environ CHF 100 par année, couvre les frais éventuels pour des dégâts que vous pourriez occasionner à autrui, à son matériel, également dans le cadre de la location de votre chambre.

Avant de conclure un contrat, demandez à vos parents si vous êtes assuré dans le cadre de l'assurance familiale.

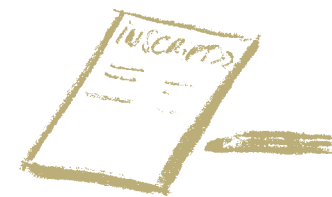
## ATTESTATION D'INSCRIPTION

Quelques jours après s'être acquitté des taxes semestrielles, l'étudiant peut imprimer son attestation d'inscription semestrielle à partir du portail MyUNIL (cf. chapitre informatique p.20).

## AUDITEURS

Toute personne âgée de 18 ans au moins peut, sans présenter de diplôme, s'inscrire en qualité d'auditeur, sous réserve des places disponibles et de l'accord de la faculté ou de l'école concernée (exceptions : Ecole de médecine et Ecole de français langue étrangère).

Formulaire à disposition auprès du Service des immatriculations et inscriptions.



## AUMÔNERIE DES HAUTES ÉCOLES UNIL-EPFL

Vous qui passez quelques jours ou quelques années à l'UNIL ou à l'EPFL, une équipe oecuménique vous accueille tous les jours à la Grange ou à l'Agora. Au programme: des rencontres, des repas, des temps de spiritualité, des ballades, des voyages et du temps pour le dialogue.

### ADRESSE

Aumônerie  
Grange de Dorigny  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 47  
Fax +41 (0)21 692 21 45

### INTERNET

[www.unil.ch/aum](http://www.unil.ch/aum)  
[aumonerie@unil.ch](mailto:aumonerie@unil.ch)

# BIBLIOTHÈQUES

En sus des nombreuses bibliothèques spécialisées gérées par les facultés ou les instituts, vous pouvez utiliser la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU Lausanne).

## BCU LAUSANNE DORIGNY-UNITHÈQUE

Ouvert à tous, le site de Dorigny-Unithèque est situé au centre du campus universitaire, dans le bâtiment Unithèque. Ses collections couvrent tous les domaines des sciences humaines et toutes les époques. Son fonds en accès direct, constitué de monographies (classées par sujets) et de revues, est un des plus importants d'Europe.

### SERVICES SPECIAUX

- \* Département des manuscrits
- \* Département des livres précieux
- \* Médiathèque
- \* Service de référence (ressources documentaires informatisées)

### ADRESSE

Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne  
Unithèque  
CH-1015 Lausanne  
Prêt: Tél. +41 (0)21 692 47 99

### HORAIRES

Renseignements enregistrés  
Tél. +41 (0)21 692 47 11  
ou sur son site

### INTERNET

info-dorigny@bcu.unil.ch  
www.unil.ch/bcu

## BCU LAUSANNE DORIGNY-INTERNEF

Le site de Dorigny-Internef, spécialisé dans le domaine du droit et des sciences économiques, se trouve sur le campus universitaire, dans le bâtiment Internef. Il rassemble principalement les livres et périodiques utiles aux enseignants et aux étudiants des Facultés de droit et des Hautes études commerciales (HEC).

### ADRESSE

Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne  
Internef  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 48 83

### HORAIRES

Renseignements enregistrés  
Tél. +41 (0)21 692 47 11  
ou sur son site

### INTERNET

www.unil.ch/bcu



## BCU LAUSANNE RIPONNE - PALAIS DE RUMINE

Bibliothèque de culture générale, située au centre ville dans le Palais de Rumine, le site de Riponne-Palais de Rumine s'adresse au grand public. En plus d'une vaste collection encyclopédique, elle abrite des services spécialisés en relation directe avec le canton de Vaud et un département de musique important.

### SERVICES SPECIAUX

- \* Documentation vaudoise
- \* Dépôt légal
- \* Manifestations culturelles
- \* Musique (disques, partitions, livres)

### ADRESSE

Bibliothèque cantonale et universitaire  
Riponne - Palais de Rumine  
Place de la Riponne 6  
CH-1014 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 316 78 60

### HORAIRES

Renseignements enregistrés  
Tél. +41 (0)21 316 78 31  
ou sur son site

### INTERNET

info-riponne@bcu.unil.ch  
www.unil.ch/bcu

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE (BIUM)

a pour fonction de faciliter l'accès à l'information biomédicale pour l'enseignement universitaire, le travail de recherche scientifique et la pratique de tous les intervenants dans le domaine de la santé.

### ADRESSE

CHUV  
46, rue du Bugnon  
CH-1011 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 314 50 82

### HORAIRES

lundi-vendredi: 8h-22h  
samedi: 9h-17h  
dimanche: 14h-20h

### INTERNET

www.chuv.ch/bdfm

# BOURSES

## AIDES FINANCIÈRES

Des conseillers sociaux sont à votre disposition pour vous aider à résoudre les problèmes sociaux et/ou financiers auxquels vous êtes confronté.

### ADRESSE

Service des affaires socio-culturelles  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 13  
Fax +41 (0)21 692 21 15

### HORAIRES

lundi à vendredi: 10h-14h

### INTERNET

www.unil.ch/sasc  
info.sasc@unil.ch

## BOURSES CANTONALES

Vous pouvez adresser votre demande, soit:

- \* à l'office des bourses de votre canton de domicile
  - \* à l'office des bourses du canton de domicile de vos parents ou du représentant légal
- Le fonctionnement de ces offices varie d'un canton à l'autre. La liste complète des adresses peut être téléchargée sur le site du **Service des affaires socio-culturelles**.

### INTERNET

www.unil.ch/sasc > Social > Bourse cantonale

## CASIERS

Des casiers sont à votre disposition dans plusieurs bâtiments.

INTERNEF | ANTHROPOLE | AMPHIPÔLE |  
UNITHÈQUE | BIOPHORE  
casiers en libre accès, gratuits,  
à fermer avec un cadenas.



## CHANGEMENTS ET TRANSFERTS

Sous certaines conditions, vous pouvez modifier l'orientation de vos études une fois celles-ci commencées. Vous pouvez demander votre transfert, soit en changeant d'orientation au sein de la même faculté, soit en changeant de faculté ou d'université. En cas de doute, les psychologues du Service d'orientation et conseil peuvent vous aider à prendre une décision.

Cependant, sachez que votre demande peut être soumise à des restrictions. La législation de l'Université de Lausanne actuellement en vigueur prévoit notamment que l'immatriculation est refusée si:

- \* Vous avez été éliminé ou exclu pour des motifs disciplinaires d'une autre haute école universitaire.
- \* Vous avez été immatriculé et inscrit dans une ou plusieurs hautes écoles universitaires pendant six semestres sans que ce temps d'études n'ait été sanctionné par l'obtention de 60 crédits ECTS dans un programme donné ou d'attestations certifiant de résultats équivalents.
- \* Vous avez été immatriculé et inscrit successivement dans deux facultés ou dans deux hautes écoles universitaires sans y avoir obtenu un bachelor ou un titre jugé équivalent.

### CHANGEMENT AU SEIN DE LA MÊME FACULTÉ

Pour tout changement de section, d'orientation ou de discipline au sein de la même faculté, veuillez vérifier auprès du secrétariat des étudiants s'il est envisageable et adressez ensuite une demande écrite au doyen.

Cependant, si vous avez été exmatriculé suite à un échec définitif, il n'est pas certain que vous puissiez vous réinscrire dans la même faculté.

## CHANGEMENT DE FACULTÉ

Les formulaires de demande de transfert doivent être adressés au Service des immatriculations et inscriptions avant:

- \* le 30 septembre 2011
- \* le 30 avril 2011, pour un transfert en master
- \* les transferts en médecine et sciences du sport sont soumis à des **délais spéciaux**.

Les candidats soumis à l'examen de Fribourg doivent aussi déposer leur demande plus tôt (se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions). Si vous avez déposé une demande d'inscription en master dans les délais (avant le 30 avril 2011) et désirez solliciter un transfert dans un autre master **de la même faculté**, le délai pour ce faire est fixé au 30 septembre 2011 (sous réserve de l'accord de la faculté). Attention: le fait d'avoir été admis dans un master ne signifie pas que votre demande de transfert sera acceptée d'office par la faculté.

### TRANSFERT DEPUIS UNE AUTRE UNIVERSITÉ

#### DÉLAIS

##### TRANSFERT EN BACHELOR

- \* **Universités de Genève et de Neuchâtel:** le 31 juillet 2011 (sauf pour la médecine et les sciences du sport)
- \* **EPFL:** le 30 septembre 2011 (sauf pour la médecine et les sciences du sport)
- \* **autres hautes écoles:** le 30 avril 2011

##### TRANSFERT EN MASTER

- \* le 30 avril 2011

## TRANSFERT DEPUIS UNE AUTRE UNIVERSITÉ (SUITE)

Si vous n'êtes plus autorisé à poursuivre vos études dans une haute école universitaire suisse ou étrangère, vous ne pourrez pas vous inscrire dans la même orientation ou discipline à l'Université de Lausanne.

La double immatriculation (à l'UNIL et dans une autre haute école pendant la même période d'études) n'est pas autorisée. Le cas échéant, une attestation d'exmatriculation devra être fournie au Service des immatriculations et inscriptions avant le début de l'année académique.

## CONGÉ

Si vous désirez interrompre momentanément vos études, vous pouvez obtenir un congé, tout en restant immatriculé. Le congé est accordé par le doyen de la faculté pour une période d'un semestre ou d'une année. Il est renouvelable.

Le nombre total de semestres de congé ne peut dépasser 3 semestres pour le bachelor et 2 semestres pour le master, le MAS et les formations approfondies.

#### TARIF

- \* CHF 210 par semestre  
(y compris les taxes d'examens)

#### DÉLAIS

Les demandes de congé doivent parvenir à la faculté avant le 30 septembre 2011 (semestre d'automne) ou le 1<sup>er</sup> mars 2012 (semestre de printemps).

#### INTERNET

[www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat)



## CONSULTATION PSYCHOTHÉRAPIQUE

Cette consultation psychiatrique et psychothérapeutique est destinée aux étudiants et doctorants en proie à des difficultés d'ordre psychique. Ils peuvent y bénéficier d'un conseil ou soutien médical. Elle est donnée par un médecin psychiatre soumis au secret médical. La première consultation est gratuite et le coût des suivantes est couvert par l'assurance-maladie selon les normes habituelles.

### ADRESSE

Service des affaires socio-culturelles  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 13  
sur rendez-vous uniquement

### INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc) > social  
[info.sasc@unil.ch](mailto:info.sasc@unil.ch)

## CULTURE

Le site de Dorigny et la vie universitaire en général proposent de nombreuses activités culturelles. Spectacles, activités, stages sont annoncés dans la brochure «Côté culture» et sur le site internet.

### ADRESSE

Affaires culturelles UNIL  
Grange de Dorigny  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 12

### INTERNET

[www.unil.ch/culture](http://www.unil.ch/culture)  
[culture@unil.ch](mailto:culture@unil.ch)

**LES ATELIERS CULTURELS** sont destinés aux étudiants, au personnel administratif et technique de l'UNIL-EPFL, désireux de s'initier à une technique d'expression artistique ou de s'y perfectionner. Ils sont animés par des professionnels (théâtre, dessin, peinture, danse, photographie, etc.).

### INTERNET

[www.unil.ch/sasc/page26936.html](http://www.unil.ch/sasc/page26936.html)

**LE FÉCULE: FESTIVAL DES CULTURES UNIL ET EPFL** accueille sur le campus des troupes de Lausanne et d'ailleurs entre les mois d'avril et de mai. Organisé par les affaires culturelles UNIL et les associations culturelles UNIL-EPFL, le Fécule réunit chaque année des spectacles de théâtre, de danse, ainsi que des projections, des concerts, des expositions...

### INTERNET

[www.fecule.ch](http://www.fecule.ch)  
[fecule@unil.ch](mailto:fecule@unil.ch)

## LA GRANGE DE DORIGNY

La Grange de Dorigny est le théâtre de l'Université, un lieu où l'art rencontre les savoirs, un terrain d'échange idéal pour les publics du site universitaire et de la cité. Une dizaine de spectacles de théâtre professionnel y sont présentés chaque saison, dans une salle de 130 places, ainsi que Le Fécule. La programmation se veut exploratrice, variée. On peut y voir des jeunes créateurs comme des compagnies reconnues, ainsi que d'étonnants laboratoires scéniques mêlant universitaires et professionnels du théâtre. Des concerts de formations universitaires y sont également organisés. Au foyer, un bar et des expositions. Les étudiants ne paient que CHF 10.- et les collaborateurs UNIL-EPFL CHF 15.-. À la Grange, on paie 2 spectacles pour 3 avec la Carte de l'Aficionado, disponible gratuitement au théâtre ou dans les Librairies BASTA!, partenaires de la Grange de Dorigny.

Un projet artistico-universitaire piloté par les Affaires culturelles et la Grange de Dorigny, sur trois saisons (09-12): un artiste de théâtre mène l'enquête auprès des enseignants-chercheurs à l'UNIL depuis sa roulotte blanche. Et en mars 2012, un spectacle sera créé à la Grange.

Réervations: Tél. + 41 (0)21 692 21 24

### INTERNET

[www.grangededorigny.ch](http://www.grangededorigny.ch)

## LE CABANON

Expositions d'art contemporain par l'association Le Cabanon formée d'enseignants et d'étudiants de la section d'histoire de l'art.

### INTERNET

[www.unil.ch/lecabanon](http://www.unil.ch/lecabanon)

Des étudiants en Faculté des lettres gèrent un **CINÉ-CLUB** dont les projections sont annoncées par affiches et dans l'*Uniscope*.

**LE ZELIG** offre un espace de rencontre et de détente. Chaque année, de nombreuses animations y sont programmées (concerts, tournois d'échecs, etc).

### ADRESSE

Zelig, Anthropole, salle 1145

### INTERNET

[www.zelig.ch](http://www.zelig.ch) - [info@zelig.ch](mailto:info@zelig.ch)

N'hésitez pas à prendre contact avec les nombreuses **ASSOCIATIONS CULTURELLES** ouvertes aux étudiants.

## ASSOCIATION UNIVERSITAIRE DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE LAUSANNE (AUMC)

### INTERNET

[aumc.epfl.ch](http://aumc.epfl.ch) - [aumc@epfl.ch](mailto:aumc@epfl.ch)

## LE CHOEUR UNIL-EPFL (CHOEUR UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE)

### INTERNET

[www.unil.ch/choeur](http://www.unil.ch/choeur) - [choeurunil@unil.ch](mailto:choeurunil@unil.ch)  
**RÉPÉTITIONS**  
jeudi: 19h-21h30 / Unithèque (voir sur le site)

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE (OSUL)

### INTERNET

[www.osul.ch](http://www.osul.ch) - [info@osul.ch](mailto:info@osul.ch)

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 20 ans, l'UNIL prend de nombreuses mesures concrètes pour réduire son impact sur l'environnement. Sous la conduite du Service des bâtiments et travaux (Unibat), elle trie ses déchets (50% de recyclage), optimise sa consommation d'énergie, entretient les espaces verts de façon écologique... En 2008, l'UNIL a reçu le label «Parc naturel» de la Fondation nature et économie, une organisation qui bénéficie du soutien de la Confédération. Autre initiative récente, le lancement du label **Campus Plus** qui vise à promouvoir certains gestes simples auprès des usagers du campus, comme le fait de trier ses déchets ou d'éteindre la lumière en quittant une salle de cours.



## INTERNET

[www.unil.ch/campus-plus](http://www.unil.ch/campus-plus)  
[www.unipoly.ch](http://www.unipoly.ch)

# DUPLICATA

En cas de perte d'un document officiel (carte d'étudiant, bulletin de versement, etc.), un duplicata peut être établi moyennant paiement d'un émoulement.

# ÉCHANGES ET MOBILITÉ

Notre brochure *sur les possibilités d'échanges interuniversitaires* contient toutes les informations utiles pour préparer votre séjour dans une autre université.

Le site web des **RELATIONS INTERNATIONALES** présente les programmes d'échanges existants, propose les formulaires et décrit les démarches à suivre. Vous y trouverez également les coordonnées des personnes en charge de la mobilité dans chaque faculté, ainsi que des responsables des accords.

## INTERNET

[www.unil.ch/ri](http://www.unil.ch/ri)

Le **SERVICE DES AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES** s'occupe de la gestion administrative de la mobilité (aspects pratiques, conseils, renseignements). Il vous informera également sur les différents programmes d'échanges, sur les dossiers à remplir et sur les délais à respecter. Ceux-ci varient en fonction du type d'échange entre le 15 décembre et le 15 avril (pour plus de détails, cf. Principaux délais, page 29).

## INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)

L'association **XCHANGE** a pour but de promouvoir la mobilité, en organisant des rencontres entre étudiants de l'UNIL et étudiants internationaux.

## INTERNET

[www.unil.ch/xchange](http://www.unil.ch/xchange)  
[xchange@unil.ch](mailto:xchange@unil.ch)

# ÉGALITÉ DES CHANCES

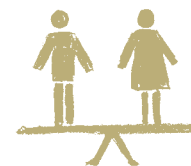
Le Bureau de l'égalité des chances est à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire. Il entend promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes et notamment les carrières académiques féminines.

## ADRESSE

Secrétariat  
Unicentre, bureau 213  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 20 59

## INTERNET

[www.unil.ch/egalite](http://www.unil.ch/egalite)  
[egalite@unil.ch](mailto:egalite@unil.ch)



# EMPLOI

## PENDANT VOS ÉTUDES

Une base de données répertorie toutes les offres d'emploi destinées aux étudiants de l'UNIL et de l'EPFL. Pour y accéder, vous avez besoin de votre numéro d'immatriculation.

## INTERNET

[www.unil.ch/emploi](http://www.unil.ch/emploi)

## APRÈS VOS ÉTUDES

Le Service d'orientation et conseil offre de nombreuses prestations aux étudiants, doctorants et diplômés de l'UNIL pour faciliter leur passage à l'emploi:

- \* **Site internet:** informations et liens sur les perspectives professionnelles, les stages et l'emploi.
- \* **Centre de documentation:** livres, répertoires et revues en consultation et en prêt sur les débouchés professionnels, le monde du travail et la recherche d'emploi. Ordinateurs à disposition pour la recherche d'emploi et d'informations sur Internet.
- \* **Revue de presse des offres d'emploi**
- \* **Stages:** programme «Unistages» qui offre des stages rémunérés aux étudiants en dernière année de Master et aux diplômés de l'UNIL.
- \* **Permanences emploi:** posez vos questions en lien avec l'emploi et faites corriger votre dossier de candidature

- \* **Ateliers «Emploi»** organisés chaque semestre pour préparer votre insertion professionnelle.
- \* **Conférences «emploi»** sur les perspectives professionnelles
- \* **Programme Unimentorat** pour rencontrer des professionnels de différents secteurs.
- \* **Consultations individuelles** pour faire le point avec un psychologue-conseiller en orientation sur vos compétences et intérêts.
- \* **Bilans de compétences** approfondis visant à redéfinir un projet professionnel (après quelques années d'expérience professionnelle).

## INTERNET

[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)

# EXMATRICULATION

## EXMATRICULATION SUR DEMANDE

Pour quitter l'Université avant la fin de vos études, vous devez faire une demande d'exmatriculation écrite auprès du Service des immatriculations et inscriptions. Si votre demande est déposée après le 15 octobre 2011 (pour le semestre d'automne) ou le 15 mars 2012 (pour le semestre de printemps), l'exmatriculation ne devient effective qu'à la fin du semestre en cours et aucun remboursement des taxes n'intervient.

## EXMATRICULATION D'OFFICE

- \* Pour les étudiants qui ne s'inscrivent pas dans les délais ou ne paient pas toutes ou une partie de leurs taxes.
- \* Après l'obtention d'un grade, pour les étudiants qui n'ont pas annoncé dans les délais leur inscription à un autre programme (formation approfondie, certificat, doctorat, etc).
- \* Après un échec définitif, pour les étudiants qui n'ont pas annoncé leur changement de faculté dans les délais.

# FACULTÉS

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS (FTSA)

www.unil.ch/ftsr  
Secrétariat  
Bureau 2018  
Anthropole  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 27 00  
De 9h15 à 12h  
Secretariatftsr@unil.ch

## FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES

www.unil.ch/droit  
Secrétariat des étudiants  
Bureau 415  
Internef  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 27 50  
Du lundi au mercredi  
De 10h à 12h30 et de 14h à 16h  
jeudi et vendredi  
De 10h à 12h30  
affaires-etudiantes.droit@unil.ch

## Ecole des sciences criminelles

www.unil.ch/esc  
Batochime  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 46 00  
De 8h à 12h et de 13h à 16h  
Fermé le vendredi après-midi  
info.esc@unil.ch

## FACULTÉ DES LETTRES

www.unil.ch/lettres  
Affaires étudiantes  
Anthropole  
Ch-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 29 98  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h  
Fermé le vendredi  
info\_lettres@unil.ch

## Ecole de Français Langue Etrangère (EFLE)

www.unil.ch/fle  
Secrétariat  
Anthropole  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 30 80  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h  
efle@unil.ch

## FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES (SSP)

www.unil.ch/ssp  
Secrétariat des étudiants  
Anthropole  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 31 20  
Par téléphone  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Accueil  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8h à 12h  
mardi de 13h30 à 17h30  
ssp@unil.ch

## Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL)

www.unil.ch/issul  
Secrétariat des pratiques APS  
Villa des sports  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41(0)21 692 21 80  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30  
aps.issul@unil.ch

## FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES (HEC LAUSANNE)

www.hec.unil.ch  
Réception et information  
Internef  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41(0)21 692 33 00  
De 10h à 11h45 et de 14h à 16h  
hec@unil.ch

## FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE (FBM)

www.unil.ch/fbm  
  
Ecole de médecine  
Secrétariat de l'école de médecine  
Rue du Bugnon 21  
CH-1011 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 50 11  
De 10h à 12h et de 13h à 15h30  
medecineenseignement@unil.ch

## Ecole de biologie

Secrétariat de l'école de biologie  
Biophore  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 40 10  
De 9h à 11h30  
biologie-etudiants@unil.ch

## Pour la 1ère année d'études en pharmacie

contact : Ecole de biologie

## FACULTÉ DES GÉOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT (GSE)

www.unil.ch/gse  
Secrétariat académique  
Amphipôle  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 35 03  
Par téléphone  
du mardi au vendredi  
de 8h30 à 11h et de 14h à 16h  
Accueil  
mardi de 9h30 à 10h30  
mercredi et jeudi de 12h à 14h  
gse.acad@unil.ch



# FINANCES ET TAXES

Tous les étudiants régulièrement immatriculés sont astreints au paiement des taxes universitaires. Au début de chaque semestre, vous recevez un bulletin de versement. Le non-paiement des taxes d'inscription (même partiel) dans les délais entraîne l'exmatriculation d'office.

## TARIFS

- \* taxes d'inscription semestrielles aux cours, taxes d'examen comprises: CHF 500.-
- \* taxes semestrielles: CHF 80 (Bibliothèque cantonale universitaire, sports universitaires, prime d'assurance accident complémentaire, etc.)

## EXONÉRATION ET DISPENSE DES TAXES

**Vous pouvez obtenir sous certaines conditions une réduction des taxes semestrielles dans les situations suivantes:**

- \* Interruption momentanée de vos études par le biais d'un congé (voir chapitre «Congé» p.12).
- \* Réduction des taxes en raison de votre situation financière. Le formulaire est à disposition à l'adresse: [www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc) > social > fonds social de l'UNIL il doit être retourné, accompagné des documents demandés, **avant le 30 septembre 2011 (semestre d'automne) ou le 1<sup>er</sup> mars 2012 (semestre de printemps).**

## DÉGRÈVEMENT FAMILIAL

(ne concerne pas les étudiants en congé, en 3<sup>ème</sup> cycle, les doctorants ou les candidats bénéficiant d'autres réductions des taxes). Les étudiants célibataires, à la charge de leurs parents qui sont domiciliés et paient leurs impôts **dans le canton de Vaud**, peuvent être mis au bénéfice du dégrèvement familial (réduction des taxes de CHF 150). Le montant des taxes d'inscription est réduit dès deux enfants (y compris l'étudiant).

### Renseignements au verso du bulletin de versement semestriel.

La demande doit être déposée au Service des immatriculations et inscriptions avant le 30 septembre 2011 (semestre d'automne) ou le 1<sup>er</sup> mars 2012 (semestre de printemps).

## BUDGET MENSUEL MOYEN

Entretien et nourriture  
CHF 850 à CHF 900  
Logement (sans les charges)  
CHF 550 à CHF 700  
Taxes d'inscription aux cours  
CHF 580 / semestre  
Assurance-maladie et accidents  
CHF 150 à CHF 300  
Livres et matériel CHF 100 à 150  
**TOTAL CHF 1'900.- / mois**

Au début des études, plusieurs dépenses doivent être réglées simultanément:

- \* un trimestre de cotisations d'assurance-maladie et accident
- \* les taxes universitaires du 1<sup>er</sup> semestre
- \* le premier loyer auquel s'ajoute souvent un dépôt de garantie (cf. chapitre «Logement»)
- \* la facture du contrôle de l'habitant/bureau des étrangers de la commune de domicile

# FRANCAIS

## LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études de bachelor, master, diplôme ou des études approfondies. Pour des études doctorales et dans des cas particuliers, ce travail peut être effectué dans une autre langue.

## LE COURS DE VACANCES

propose des cours de français pour non-francophones

en juillet – août:

- \* **trois séries de 3 semaines** (niveaux: débutant à très avancé)
  - \* **deux séries de 6 semaines** (niveaux: débutant complet et débutant)
  - \* **un cours de 3 semaines** «Préparation aux études à l'Université de Lausanne» (niveau: très avancé) Obtention de 6 crédits ECTS avec un cours de 6 semaines consécutives.
- Avant le début du semestre de printemps
- \* **un cours de 3 semaines** (niveaux: débutant à très avancé) Aucun prérequis n'est nécessaire. Ces cours payants sont recommandés aux futurs étudiants non-francophones.

## ADRESSE

Cours de vacances  
Anthropole  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 30 90

## INTERNET

[www.unil.ch/cvac](http://www.unil.ch/cvac)  
[coursdevacances@unil.ch](mailto:coursdevacances@unil.ch)

## ECOLE DE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE (EFLE)

### Cours d'appoint

Ces cours gratuits sont destinés aux étudiants non-francophones des facultés de l'UNIL. Un cours destiné spécifiquement aux débutants leur permet de s'initier au français oral et écrit. Les autres cours ont pour but principal de permettre aux étudiants d'organiser et de systématiser les connaissances de français que leur vie et leurs études à Lausanne leur permettent d'acquérir.

## ADRESSE

Voir p. 18

# GARDERIES

Deux garderies accueillent les enfants de toute personne faisant partie de la communauté universitaire de l'UNIL ou de l'EPFL.

## ADRESSES

Garderie «La Croquignole»  
Chemin des Triaudes 16  
CH-1024 Ecublens  
Tél. +41 (0)21 693 73 00

## INTERNET

<http://acroquignole.epfl.ch>  
[la\\_croquignole@epfl.ch](mailto:la_croquignole@epfl.ch)

Nursery-Garderie «Le Polychinelle»  
UNIL-EPFL  
Pavillon A  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 693 73 14

## INTERNET

<http://polychinelle.epfl.ch>  
[polychinelle@epfl.ch](mailto:polychinelle@epfl.ch)

# HANDICAP

Consciente des difficultés que les personnes en situation de handicap rencontrent dans leur vie quotidienne, l'Université de Lausanne tente de faciliter leur intégration dans la vie universitaire. Afin d'organiser au mieux vos études, nous vous invitons à joindre la personne de contact de votre faculté en consultant la page web ci-dessous.

## INTERNET

[www.unil.ch/handicap](http://www.unil.ch/handicap)  
vous y trouverez le délégué par faculté

## ADRESSE

Pour les questions d'ordre général  
Direction Enseignement  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 20 42  
Nathalie.Janz@unil.ch



# INFORMATIQUE

L'Université de Lausanne vous offre une large palette de prestations informatiques. La liste complète et tous les détails s'y rapportant se trouvent sur le site du Centre informatique.

## INTERNET

[www.unil.ch/ci](http://www.unil.ch/ci)  
> Services aux étudiants

## CARTE D'ÉTUDIANT CAMPUSCARD

Vous recevez lors de votre immatriculation une carte d'étudiant : la CampusCard. Vous devez la valider chaque semestre en l'introduisant dans l'une des bornes disponibles sur le site (après paiement de vos taxes d'immatriculation).

Elle vous servira de :

- \* pièce de légitimation pour les cours, séminaires, travaux pratiques et examens, ainsi que pour obtenir des rabais (cafétérias, cinémas,...)
- \* porte-monnaie virtuel pour payer facilement aux cafétérias et aux différents guichets de l'UNIL
- \* carte d'accès pour utiliser PrintUNIL et pour accéder à certaines salles ou laboratoires.

En cas de perte ou de vol, vous devez l'annoncer par tél. +41 (0)21 692 39 99 pour faire bloquer votre carte et éviter toute utilisation abusive. Une nouvelle carte sera alors établie par le service des immatriculations ou par le help desk contre une taxe de CHF 25.

## INTERNET

[www.unil.ch/campuscard](http://www.unil.ch/campuscard)

## COURS D'INFORMATIQUE

Des cours d'informatique gratuits sont dispensés au début de chaque semestre (bureautique, systèmes d'exploitation, internet).  
Inscriptions et infos sur  
[www.unil.ch/ci/page6953.html](http://www.unil.ch/ci/page6953.html)

## HELP DESK

Situé dans le bâtiment Amphimax, le help desk vous aide à résoudre vos problèmes informatiques :

- \* tout type de problème sur votre ordinateur personnel, en relation avec vos travaux universitaires
- \* installation des logiciels SoftUNIL, conseils concernant leur utilisation
- \* résolution des problèmes de mots de passe
- \* support pour la Campus Card
- \* vente de crédit PrintUNIL, impression de poster ou duplication de CD/DVD

## CONTACT

Vous pouvez obtenir l'assistance du help desk :

- \* à notre guichet au niveau 2 de l'Amphimax
- \* par téléphone au 021 692 22 11
- \* par email à l'adresse : [helpdesk@unil.ch](mailto:helpdesk@unil.ch)

## HORAIRES

lundi au vendredi de 8h à 17h

## IMPRESSIONS PRINTUNIL

Des imprimantes multifonctions, disponibles dans chaque zone de l'UNIL, vous permettent d'imprimer et de photocopier en noir et blanc, mais aussi de scanner. Vous pouvez imprimer depuis les bornes InternetUNIL, depuis certaines salles informatiques et depuis votre ordinateur portable. Chaque étudiant dispose d'un quota initial offert, vous pouvez ainsi utiliser immédiatement le système.

## INTERNET

[www.unil.ch/ci/page32140.html](http://www.unil.ch/ci/page32140.html)

## MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Au début de vos études, vous recevez un courrier vous attribuant un nom d'utilisateur et un mot de passe. La première étape consiste à activer vos accès informatiques ([webmail.unil.ch](http://webmail.unil.ch) > activer l'accès). Ensuite, vous pourrez utiliser ces données pour accéder à tous les services informatiques et pour vous inscrire aux examens dans certaines facultés.  
Chaque étudiant dispose d'un email dont la forme est « prenom.nom@unil.ch » que l'UNIL utilisera pour vous envoyer des informations officielles, vous devez donc le consulter régulièrement. Votre email ainsi que tous vos accès informatiques seront supprimés 6 mois après la fin de vos études.

## INTERNET

[www.unil.ch/ci/mail](http://www.unil.ch/ci/mail)

## PORTAIL: MY.UNIL.CH

MyUNIL offre un accès rapide et personnalisé à de nombreux services et à de nombreuses sources d'informations de l'UNIL :

- \* MailUNIL : la boîte de réception de votre compte email «@unil.ch»
- \* DocUNIL : Les documents stockés sur votre espace partagé (1 Go)
- \* MyAgenda : vos horaires de cours ainsi qu'un agenda personnel en ligne
- \* Votre dossier administratif
- \* Les inscriptions aux examens et les résultats (certaines facultés n'utilisent pas encore cette fonction)
- \* Des supports de cours
- \* Et bien d'autres choses, comme le solde de votre CampusCard, l'annuaire électronique de l'UNIL ou le Petit Robert en ligne.

## LA REPRO

La reprographie, située au niveau 2 de l'Anthropole vous propose :

- \* Impression couleur et reliure de qualité professionnelle pour vos mémoires, séminaires, etc.
- \* Vente de cours polycopiés, de livres et supports de cours.
- \* Vente de matériel de reliure et de crédits d'impression PrintUNIL

## INTERNET

[www.unil.ch/repro](http://www.unil.ch/repro)

## SALLES D'INFORMATIQUE, BORNES INTERNET

Si vous n'avez pas d'ordinateur, l'UNIL vous invite à vous rendre dans ses salles informatiques où vous trouverez des machines équipées de tous les logiciels nécessaires à vos travaux académiques ([www.unil.ch/ci/page2553.html](http://www.unil.ch/ci/page2553.html)). Pour un accès rapide à Internet, des bornes sont disponibles dans tous les bâtiments de l'UNIL.



# LANGUES

## LE CENTRE DE LANGUES

vous propose des formations en allemand, anglais, chinois mandarin, espagnol, italien, russe et suisse allemand. Ces formations sont ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire (uniquement) et sont gratuites pour les étudiants et les doctorants.

### ADRESSE

Centre de langues  
Anthropole, bureau 2118  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 29 20

### HORAIRES

Lundi-vendredi: 10h-12h30

### INTERNET

[www.unil.ch/cdl](http://www.unil.ch/cdl)  
[centredelangues@unil.ch](mailto:centredelangues@unil.ch)

## PROGRAMME TANDEM

Ce programme permet à deux personnes de langue maternelle différente de travailler ensemble pour s'enseigner leur langue et découvrir la culture de leur partenaire linguistique. Pour trouver un partenaire linguistique, venez aux soirées Tandem et/ou utilisez notre serveur: [www.unil.ch/tandem](http://www.unil.ch/tandem).

### ADRESSE

Programme Tandem  
Ecole de Français Langue Etrangère  
Anthropole  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 30 94

### INTERNET

[www.unil.ch/tandem](http://www.unil.ch/tandem)  
[tandem@unil.ch](mailto:tandem@unil.ch)

# LÉGALISATION ET TRADUCTION DE DIPLÔME OU RELEVÉ DE NOTES

Les copies des titres ainsi que les relevés de notes obtenus à l'Université de Lausanne peuvent être légalisés auprès de la:

### ADRESSE

Préfecture de Lausanne  
Service de légalisation  
Place du Château 1  
CH-1014 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 316 41 11

Pour la légalisation de la signature des traductions de diplômes:

### ADRESSE

Justices de paix  
Côtes-de-Montbenon 8  
Ch-1014 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 316 10 60

### HORAIRES

Lundi-vendredi  
de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

# LOGEMENT

L'Université de Lausanne n'a pas de campus. Les étudiants logent, soit dans des foyers universitaires, soit en ville chez l'habitant ou dans des appartements qu'ils partagent avec d'autres étudiants.

**La situation du logement étant très tendue dans la région lausannoise, l'UNIL ne peut pas garantir un logement à chacun de ses étudiants.** Elle prend néanmoins toutes

les mesures qui sont à sa disposition pour essayer de trouver le plus grand nombre de logements possible. Nous vous recommandons de trouver un logement avant le début de l'année académique. Il est donc préférable de commencer vos démarches au plus vite. Nous conseillons aux étudiants qui souhaitent loger dans un foyer universitaire de contacter très tôt les maisons d'étudiants.

Pour obtenir des adresses hors des foyers d'étudiants, vous pouvez envoyer un e-mail au Service du logement de l'Université de Lausanne et une liste de chambres, de studios et d'appartements vous sera envoyée. Le prix moyen d'une chambre est d'env. CHF 550/mois.

### ADRESSE

Service du logement  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 21  
Fax +41 (0)21 692 21 15

### HORAIRES

lundi-vendredi: 10h-14h

### INTERNET

[www.unil.ch/logement](http://www.unil.ch/logement)  
[logement@unil.ch](mailto:logement@unil.ch)

## FOYERS UNIVERSITAIRES

### FONDATION «MAISONS POUR ÉTUDIANTS» (FMEL)

#### ADRESSE

Av. de Rhodanie 64  
CH-1007 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 617 81 54/56  
Fax +41 (0)21 617 81 66

#### INTERNET

[www.fmel.ch](http://www.fmel.ch)

### CENTRE UNIVERSITAIRE CATHOLIQUE (CUC)

#### ADRESSE

Bd de Grancy 31  
CH-1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 612 61 40  
Fax +41 (0)21 612 61 41

#### INTERNET

[www.lecuc.ch](http://www.lecuc.ch)  
[info@lecuc.ch](mailto:info@lecuc.ch)

### PLANÈTE BLEUE

#### ADRESSE

Rte de Genève 76  
CH-1004 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 625 06 06  
Fax +41 (0)21 625 06 04

#### INTERNET

[www.unil.ch/planetebleue](http://www.unil.ch/planetebleue)  
[planete.bleue@unil.ch](mailto:planete.bleue@unil.ch)

### LES ESTUDIANTINES

#### ADRESSE

Route Cantonale  
CH-1025 St-Sulpice  
Tél. +41 (0)21 310 15 75

#### INTERNET

[www.les-estudiantines.ch](http://www.les-estudiantines.ch)

## CHANGEMENT DE DOMICILE

Votre départ doit être annoncé **dans les 8 jours au contrôle des habitants** de la commune que vous quittez, de même que votre arrivée dans la nouvelle commune. Si vous restez dans la même commune, annoncez aussi votre changement d'adresse.

Vous êtes tenu de communiquer sans délai et par écrit votre changement d'adresse au Service des immatriculations et inscriptions, à la faculté concernée et au Service des affaires socio-culturelles (uniquement pour les étudiants d'échange). De plus, vous devez également en informer la BCU.

## DÉLAI DE RÉSILIATION ET GARANTIE

Sans contrat, vous devez annoncer votre départ au logeur, par lettre recommandée, **au moins un mois à l'avance** pour la fin d'un mois. Les garanties de loyer représentent généralement entre 1 et 3 mois de loyer.

## MATERNITÉ

Le Bureau de l'égalité conseille la communauté universitaire en matière de droits liés à la maternité et d'accueil des enfants. Les demandes de congé liées à la grossesse et à la maternité/paternité doivent être adressées au secrétariat de la faculté. Voir «Congé» p. 11.

### INTERNET

[www.unil.ch/egalite](http://www.unil.ch/egalite)

## MÉDIATION GESTION DE CONFLITS

Toute personne confrontée à un conflit relationnel ou s'estimant victime de harcèlement peut s'adresser au Bureau de médiation. Ecoute, confidentialité, accompagnement dans la recherche de solutions ou dans une démarche de médiation sont offerts.

### ADRESSE

Françoise Méan, Bureau de médiation  
Château de Dorigny – CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 22 22  
ou Mobile +41 (0)79 334 43 12

### INTERNET

[www.unil.ch/mediation](http://www.unil.ch/mediation)  
[contact.mediation@unil.ch](mailto:contact.mediation@unil.ch)

Le réseau DialogUNIL et le guide en ligne «Quand ça va mal» visent également à permettre à toute personne en difficulté dans ses relations d'études de trouver informations, soutien ou orientation, selon ses besoins.

### INTERNET

[www.unil.ch/dialog](http://www.unil.ch/dialog)  
[dialog@unil.ch](mailto:dialog@unil.ch)

## MÉTHODES DE TRAVAIL

Les étudiants qui souhaitent développer des méthodes de travail efficaces, ou qui rencontrent des difficultés d'adaptation aux études universitaires, trouveront information et soutien auprès du Service d'orientation et conseil.

### \* cours d'introduction aux études universitaires «A vos marques»

organisé chaque année durant la semaine précédant la rentrée universitaire

\* **brochure «A vos marques»** : conseils pratiques sur les méthodes de travail

\* **test «Examen des motivations et des styles de travail»** permettant

de faire le point sur son orientation, sa motivation et ses styles d'apprentissage

\* **consultations individuelles** auprès de psychologues-conseillers en orientation

\* **ouvrages en prêt** sur les méthodes de travail au Centre de documentation

\* **conseils et techniques sur le site internet**  
> choix d'études > réussir ses études

### INTERNET

[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)

## OBJETS PERDUS/TROUVÉS

### ADRESSE

Unibat  
Ferme de la Mouline  
Tél. +41 (0)21 692 25 11  
Fax +41 (0)21 692 25 15

### INTERNET

[www.unil.ch/unibat](http://www.unil.ch/unibat)  
> prestations

## PARKING

Le stationnement sur le site de l'Université est réglementé et payant. Les autorisations de parcage sont en nombre limité. Les inscriptions se font avant chaque semestre.

### ADRESSE

Unibat  
Ferme de la Mouline  
Tél. +41 (0)21 692 26 08  
Fax +41 (0)21 692 25 15

### INTERNET

[www.unil.ch/unibat](http://www.unil.ch/unibat)  
> prestations

## PERMANENCE JURIDIQUE

Des étudiants en droit tiennent, en période de cours, une permanence de conseil juridique à disposition des étudiants de l'ensemble des facultés.

1. Ecrire un e-mail à [aedl@unil.ch](mailto:aedl@unil.ch) en décrivant votre problème et en joignant les documents nécessaires.
2. Passer au bureau de l'Aedl le mardi de 13h à 18h, ou le mercredi de 15h à 18h sur invitation du responsable

### INTERNET

[www.unil.ch/aedl](http://www.unil.ch/aedl) > nos activités  
> conseil juridique  
[aedl@unil.ch](mailto:aedl@unil.ch)

# PUBLICATIONS ET MÉDIAS

## UNISCOPE

Mensuel de l'Université, tiré à environ 8000 exemplaires, l'*Uniscope* est distribué gratuitement sur le site. Il vous informe sur l'actualité universitaire tout en rendant compte de la diversité de la vie sur le campus: recherches, présentation d'instituts, manifestations, etc. Pour toute information complémentaire, contactez Francine Zambano (francine.zambano@unil.ch), rédactrice en chef de l'*Uniscope*.

## INTERNET

[www.unil.ch/unicom](http://www.unil.ch/unicom) > uniscope

## ALLEZ SAVOIR!

*Allez Savoir!* est le magazine scientifique de l'Université de Lausanne, il paraît trois fois par année (février, juin et octobre). Vous pouvez vous y abonner gratuitement.

## INTERNET

[www.unil.ch/unicom](http://www.unil.ch/unicom) > allez savoir!

## LE JOURNAL EN LIGNE DE L'UNIL

Retrouvez sur internet l'actualité de l'Université de Lausanne, régulièrement mise à jour et rédigée de manière claire et concise: culture, enseignement, recherche, vie étudiante, etc.

*Le Mémento* recense les événements organisés à l'UNIL: conférences, colloques, expositions, soutenances de thèse, bals, activités associatives... Il est mis à jour en continu sur le journal en ligne et paraît sous format papier dans le mensuel l'*Uniscope*.

## INTERNET

[www.unil.ch/actu](http://www.unil.ch/actu)

## L'AUDITOIRE

L'auditoire est le journal des étudiants de Lausanne. Il est édité par la FAE et paraît six fois l'an. Tous les étudiants sont invités à participer à sa rédaction en prenant contact avec le comité ou en prenant part aux séances de rédaction, au bureau 149 de l'Internef les mercredis à midi.

## ADRESSE

L'auditoire  
Internef, bureau 149  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 25 90  
Fax. +41 (0)21 692 25 92



## INTERNET

[www.auditoire.ch](http://www.auditoire.ch)  
[auditoire@unil.ch](mailto:auditoire@unil.ch)

## FRÉQUENCE BANANE

Fréquence Banane est la radio officielle des campus de l'arc lémanique. Elle est gérée entièrement par des étudiants de l'UNIL, l'EPFL et l'UNIGE.

## ADRESSE

Fréquence Banane  
Station 1  
EPFL, Centre Est  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 550 55 50

## INTERNET

[www.frequencebanane.ch](http://www.frequencebanane.ch)  
[info@frequencebanane.ch](mailto:info@frequencebanane.ch)

## DIFFUSION

sur le câble: 94.55 MHz  
sur FM 92.4 du 17 mars au 15 avril 2011  
sur internet: [www.frequencebanane.ch](http://www.frequencebanane.ch)

# RÉIMMATRICULATION

Les étudiants exmatriculés de l'UNIL qui désirent se réimmatriculer dans la même faculté déposent leur demande auprès du Service des immatriculations et inscriptions avant:

- \* le 30 avril 2011 pour le semestre d'automne
- \* le 30 novembre 2011 pour le semestre de printemps

## SERVICES MÉDICAUX

### accueil santé de l'UNIL

Deux infirmières vous reçoivent à l'Accueil Santé à l'Anthropole - 1056  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h30

#### Contact

Tél. 021/692 25 77  
[accueilsante@unil.ch](mailto:accueilsante@unil.ch)

En cas d'urgences médicales ou dentaires, les étudiants peuvent s'adresser à

### PMU DU BUGNON

Rue du Bugnon 44, Lausanne, 021 314 60 60.  
7h30-18h30. Urgences ambulatoires jusqu'à 23h. Nuit: urgences du CHUV.

### PMU-FLON

Bâtiment Les Mercier A, Voie du Chariot 4, Lausanne, 021 314 90 90. 7h-21h, di et jours fériés 10h-21h.

### VIDY MÈD

Route de Chavannes 11-11A, Lausanne, 021 622 88 88. 7h-23h, week-end et jours fériés 9h-23h.

### VIDY SOURCE

Av. Alexandre Vinet 32, Lausanne, 021 641 25 25. 7h-21h, week-end et jours fériés 9h-21h.

### CENTRE MÉDICAL DU VALENTIN

Rue du Valentin 32, Lausanne, 021 321 23 33. 7h-23h, week-end et jours fériés 9h-21h.

### PERMANENCE CHIRURGICALE DE LONGERIE

Av. de la Gare 9, Lausanne, 021 321 03 00. 24h sur 24, week-end et jours fériés prise en charge des grosses urgences seulement.

### POLICLINIQUE NORD-SUD

Rue du Jura 2, Crissier, 021 633 10 50. 7h30-20h30, sa 7h30-19h30, di et jours fériés 9h-18h.

### CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DU CENSUY

Rue du Censuy 14, Renens, 021 635 88 45. 7h30-20h, sa 8h30-18h, fermé di et jours fériés.

### HÔPITAL OPHTALMIQUE JULES GONIN

(consultation spécialisée pour les yeux)  
Avenue de France 15, Lausanne, 021 626 81 11.

### POLICLINIQUE DENTAIRE

Av. du Bugnon 44  
niveau 8  
1011 Lausanne  
Tél. 021 314 47 47

### ARDENTIS LAUSANNE FLON

Voie du Chariot 6  
1003 Lausanne  
Tél. 058 234 00 20

## SERVICE MILITAIRE

Les demandes de dispense, de permutation ou de congé sont délivrées par le secrétariat de la faculté avec préavis. L'Office de liaison conseille et aide les étudiants devant concilier leurs études avec de longues périodes de service militaire. Prenez rendez-vous par téléphone.

### ADRESSE

Office de liaison Région territoriale 1  
Case postale 208 – CH-1110 Morges 1  
Tél. +41 (0)21 804 62 20  
[www.unil.ch/bienvenue](http://www.unil.ch/bienvenue) > A votre service > armée  
[cdmregretter1-info@vtg.admin.ch](mailto:cdmregretter1-info@vtg.admin.ch)

## SPORT

Plus de 80 disciplines sportives sont proposées à la communauté universitaire sous forme de cours, d'entraînements ou de compétitions.

### INTERNET

[www.unil.ch/sport](http://www.unil.ch/sport)

## TRANSPORTS

### CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX (CFF)

L'abonnement demi-tarif (CHF 165 par an) vous permet de payer tous les billets de train en Suisse à moitié prix. Les détenteurs d'un abonnement demi-tarif, âgés de moins de 25 ans, peuvent également se procurer un abonnement Voie 7 (CHF 99 par an). Celui-ci permet de voyager gratuitement à travers la Suisse à partir de 19h.

### TELEPHONE

+41 (0) 900 300 300  
(CHF 1.19/min)

### INTERNET

[www.cff.ch](http://www.cff.ch)

### BUS ET MÉTRO (M1-M2)

Tarif: CHF 3.00 (1 zone ou 2 zones)  
CHF 2.20 avec abonnement CFF 1/2 tarif

Abonnement mensuel: de CHF 45 à CHF 69

Points de vente:

- Guichets Rue Haldimand 3
- Centre clientèle du Flon, Lausanne

### TELEPHONE

+41 (0) 900 564 900  
(CHF 0.86 cts/min)

### INTERNET

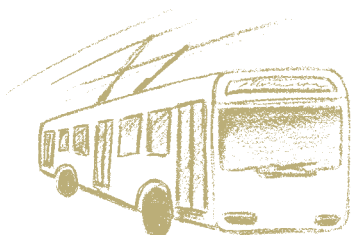
[www.t-l.ch](http://www.t-l.ch)  
[www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch)

### SERVICE PYJAMA

Le service pyjama assure votre retour depuis le centre de Lausanne les nuits du vendredi au samedi, du samedi au dimanche entre 1h et 4h du matin.  
Tarif: titre de transport valable + supplément de CHF 4 aux automates.

### INTERNET

[www.servicepyjama.ch](http://www.servicepyjama.ch)



## PRINCIPAUX DÉLAIS

Indépendamment des délais fixés par les facultés, les délais suivants doivent impérativement être respectés.

### IMMATRICULATION

	SEMESTRE AUTOMNE 11	SEMESTRE PRINTEMPS 12
Pour les nouveaux étudiants (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles)* (sauf médecine)	30 avril 2011	30 novembre 2011 (possible uniquement pour certains programmes de master)
Pour les nouveaux étudiants en médecine	15 février 2011	—
Pour les étudiants en droit allemand	30 avril 2011	30 novembre 2011
Pour les étudiants en 3 <sup>e</sup> cycle	30 juin 2011 ou plus tôt, selon le délai fixé par l'administration du programme choisi	—
Pour les candidats au doctorat	31 juillet 2011	31 janvier 2012

### CHANGEMENTS DE FACULTE

#### EN PROGRAMME DE BACHELOR

(sauf médecine, sciences du sport et étudiants soumis à l'examen de Fribourg) 30 septembre 2011

#### EN PROGRAMME DE MASTER

Transfert d'un master à un autre dans la même faculté (sous réserve de l'accord de la faculté) 30 septembre 2011 30 novembre 2011 (possible uniquement pour certains programmes de master)

### ECHANGES

Mobilité suisse	15 avril	15 novembre
SAUF Ecole de médecine	15 avril	15 avril
Socrates / Erasmus, mobilité en Europe	15 février	15 février

Autres échanges (Argentine, Australie, Canada, Chili, Chine, Inde, Japon, Mexique, Russie, USA, etc.) entre le 15 décembre et le 15 avril pour l'année académique suivante

Etant donné que chaque accord a un délai différent, consultez le site internet: [www.unil.ch/lri](http://www.unil.ch/lri)

### EXMATRICULATION

	15 octobre 2011	15 mars 2012
--	-----------------	--------------

### RÉIMMATRICULATION

(dans la même faculté)	30 avril 2011	30 novembre 2011
------------------------	---------------	------------------

### DEMANDE DE CONGÉ

	30 septembre 2011	1er mars 2012
--	-------------------	---------------

### EXONÉRATION DE TAXES

	30 septembre 2011	1er mars 2012
--	-------------------	---------------

\*Les candidats soumis à l'obligation d'obtention d'un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur demande d'immatriculation au moins deux mois avant les délais indiqués ci-dessus, soit le 28 février (semestre d'automne) et le 30 septembre (semestre de printemps)



# SUPPLÉMENT POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Y COMPRIS LES ÉTUDIANTS D'ÉCHANGE

## ARRIVÉE EN SUISSE

### À L'AÉROPORT DE GENÈVE

La gare CFF se trouve dans l'aéroport. De nombreux trains circulent en direction de Lausanne. Le trajet dure environ 45 minutes jusqu'à Lausanne.

#### HORAIRES ET TARIFS

[www.cff.ch](http://www.cff.ch)

#### PLUS D'INFORMATION SUR GENÈVE

[www.geneve-tourisme.ch](http://www.geneve-tourisme.ch)

#### PLUS D'INFORMATION SUR LAUSANNE

[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

## ASSURANCE- MALADIE ET ACCIDENTS

#### INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)

> assurance-maladie

Exemption de l'assurance-maladie et accidents obligatoire pour les étudiants étrangers permis B ou L hors Union Européenne

Selon l'ordonnance fédérale sur l'assurance-maladie (LAMaL), les étudiants titulaires d'un permis B ou L peuvent être exemptés de l'assurance-maladie obligatoire dans le canton de Vaud, s'ils présentent une attestation d'assurance pour la prise en charge des différentes prestations obligatoires.

Pour bénéficier de cette dispense, il est obligatoire d'en faire la demande formelle et de remplir le formulaire «Attestation de l'assureur étranger» qui doit être signé par ce dernier. Ce document est à votre disposition auprès de l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents (voir adresse ci-dessous). Les étudiants internationaux qui ne peuvent pas conclure, dans leur pays d'origine, une assurance reconnue en Suisse doivent s'affilier à une assurance suisse.

Exemption de l'assurance-maladie et accidents obligatoire pour les étudiants ressortissants de l'Union Européenne

Demander à votre caisse-maladie qui doit obligatoirement être une assurance publique :

\* la carte européenne d'assurance-maladie

À votre arrivée en Suisse, vous devez présenter ce document à l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents, lequel délivrera la dispense d'affiliation à une assurance en Suisse.

#### ADRESSE

Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents (OCC)

Chemin de Mornex 40

CH-1014 Lausanne

Tél. +41 (0)21 557 47 47 (de 8h à 11h45)

Fax +41 (0)21 557 47 50

#### HORAIRES

Lundi-vendredi

8h – 11h30 et 13h – 16h

#### INTERNET

[www.vd.ch/occ](http://www.vd.ch/occ)

[info.occ@vd.ch](mailto:info.occ@vd.ch)



# DEMANDE DE VISA

Formalités dans votre pays (si visa obligatoire)  
Les ressortissants des pays ci-dessous doivent être en possession d'un visa pour études délivré par une ambassade ou un consulat suisse.

<b>Europe</b>	Turquie et les pays de l'Est qui ne sont pas membres de l'UE
<b>Afrique</b>	tous les pays
<b>Asie</b>	tous les pays, sauf Brunei, Japon, Malaisie, Singapour
<b>Océanie</b>	tous les pays, sauf Nouvelle-Zélande
<b>Amérique</b>	tous les pays

## MARCHE À SUIVRE POUR L'OBTENTION DU VISA D'ÉTUDES

<b>S'adresser</b>	*à la représentation diplomatique suisse la plus proche de chez vous
<b>Préciser</b>	*votre projet général d'études *la durée de vos études
<b>Apporter</b>	*un passeport valable *l'attestation d'admission à l'immatriculation de l'Université de Lausanne *les documents prouvant vos moyens financiers durant vos études en Suisse

Ces démarches prennent au minimum 2 à 3 mois.

### Étudiants de l'Union Européenne:

Pendant votre séjour en Suisse, si vous avez des prestations à vous faire rembourser, vous devez envoyer la facture originale du médecin (que vous aurez au préalable payée), accompagnée de la photocopie de la carte européenne d'assurance et de vos références bancaires ou postales à:

#### ADRESSE

Institution commune LAMal – KVG  
Gibelinstrasse 25  
Case postale  
CH-4503 Solothurn  
Tél. +41 (0)32 625 30 30  
Fax +41 (0)32 625 30 90

#### INTERNET

[www.kvg.org](http://www.kvg.org)  
[info@kvg.org](mailto:info@kvg.org)

# INSCRIPTIONS

## Nous distinguons deux catégories d'étudiants internationaux:

**Étudiant régulier** ne participant pas à un programme d'échange: s'adresser au Service des immatriculations et inscriptions.

#### ADRESSE

Service des immatriculations et inscriptions  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 00  
Fax +41 (0)21 692 21 05

#### HORAIRES

Guichets  
lundi, jeudi et vendredi: 10h-13h  
mardi et mercredi: 13h-15h  
Lignes téléphoniques  
lundi et jeudi: 10h-13h  
mardi et mercredi: 13h-15h

#### INTERNET

[www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat)  
[immat@unil.ch](mailto:immat@unil.ch)

# HÔTELS PAS CHERS À LAUSANNE

#### ADRESSES

Auberge de jeunesse LAUSANNE  
Jeunotel (au bord du lac)  
Ch. du Bois-de-Vaux 36  
CH-1007 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 626 02 22  
fax +41 (0)21 626 02 26

#### INTERNET

[www.youthhostel.ch/lausanne](http://www.youthhostel.ch/lausanne)

Lausanne GuestHouse  
(près de la gare)  
Ch. des Epinettes 4  
CH-1007 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 601 80 00  
Fax +41 (0)21 601 80 01

#### INTERNET

[www.lausanne-guesthouse.ch](http://www.lausanne-guesthouse.ch)

#### MAIS AUSSI

[www.lausanne-tourisme.ch/hotels](http://www.lausanne-tourisme.ch/hotels)  
[www.lausanne-tourisme.ch/pensions](http://www.lausanne-tourisme.ch/pensions)  
[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

## Étudiant d'échange (Erasmus / Conventions / Mobilité suisse):

Les étudiants d'échange doivent

- \* s'annoncer au Service des affaires socio-culturelles
- \* assister à la manifestation d'accueil mobilité
- \* rencontrer le responsable académique de leur faculté pour fixer le programme des cours définitif.

## ADRESSE

Service des affaires socio-culturelles  
Unicentre  
CH-1015 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 692 21 13  
Fax +41 (0)21 692 21 15

## HORAIRES

lundi-vendredi: 10h-14h

## INTERNET

[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)  
[www.unil.ch/ri](http://www.unil.ch/ri)  
[www.unil.ch/bienvenue](http://www.unil.ch/bienvenue)  
[info.sasc@unil.ch](mailto:info.sasc@unil.ch)

# PERMIS DE SÉJOUR

## FORMALITÉS EN SUISSE

Pour tous les étudiants internationaux (y compris ceux qui ont besoin d'un visa) et pour tous les étudiants d'échange.

### S'annoncer:

- \* au contrôle des habitants de sa commune de domicile  
délai: 8 jours (dès l'arrivée en Suisse)

### Demander au contrôle des habitants:

- \* un permis de séjour
- \* un permis de séjour **avec données biométriques** pour les étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE

### Prendre avec soi:

- \* votre passeport avec visa si exigé
- \* l'attestation d'inscription définitive de l'Université de Lausanne
- \* une photo format passeport
- \* le rapport d'arrivée <sup>1</sup>

### et pour les étudiants qui n'ont pas introduit une demande de visa

- \* le questionnaire étudiant <sup>1</sup>
- \* une attestation bancaire avec un montant suffisant pour couvrir les frais d'études et/ou
- \* une attestation de bourse suisse ou étrangère avec le montant indiqué et/ou
- \* une déclaration de garantie <sup>1</sup> des parents et/ou
- \* une déclaration de garantie <sup>1</sup> d'une tierce personne

<sup>1</sup> (formulaires disponibles au contrôle des habitants)

### Procédure:

Si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays de l'UE, après vous être annoncé au contrôle des habitants de votre commune de domicile et la transmission de votre dossier, un courrier vous parviendra, vous invitant à vous rendre auprès du centre de saisie des données biométriques à Lausanne.

### Coût du permis de séjour:

Entre CHF 172.- et CHF 262.- selon la commune de domicile.

Le permis de séjour est moins cher pour les étudiants qui sont au bénéfice d'une bourse versée par la Confédération.

### Attention

**L'attestation d'admission à l'immatriculation de l'Université de Lausanne ne donne pas droit à un permis de séjour B ou L étudiant.**

**Les visas de tourisme ne sont pas transformés en autorisation de séjour pour études après l'arrivée en Suisse.**

# PERMIS DE TRAVAIL

Pour les étudiants permis B ou L, voici

### les conditions pour l'obtention d'un permis de travail:

- \* permis de séjour (B ou L) valable
- \* après un semestre sur le sol suisse, à l'exception des étudiants ressortissants des 25 pays de l'Union Européenne (UE)
- \* max. 15 heures de travail par semaine / temps plein durant les vacances (maximum 3 mois)
- \* cursus académique régulier
- \* formulaire «demande de permis de séjour avec activité lucrative» rempli par l'employeur, puis transmis au Service des affaires socio-culturelles
- \* pas de possibilité de s'inscrire dans une agence de placement temporaire, à l'exception des étudiants ressortissants des 25 pays de l'UE.

Le Service du travail de l'UNIL (Service des Affaires socio-culturelles) est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Prix: CHF 65 pour chaque prise d'emploi

### INTERNET

[www.unil.ch/emploi](http://www.unil.ch/emploi)  
[travail@unil.ch](mailto:travail@unil.ch)

# TAXE DE SÉJOUR

Tous les étudiants étrangers avec permis B ou L doivent payer une taxe de séjour.

\* CHF 30 par mois

Les étudiants sont exemptés de la taxe de séjour s'ils bénéficient d'une bourse d'études versée par la Suisse.

# XCHANGE

## ACTIVITÉS POUR LES ÉTUDIANTS D'ÉCHANGE

**Xchange** est une association d'étudiants qui a pour but d'accueillir les étudiants d'échange et de les aider à mieux vivre leur séjour en Suisse.

### INTERNET

[www.unil.ch/xchange](http://www.unil.ch/xchange)  
[xchange@unil.ch](mailto:xchange@unil.ch)



**SERVICE DES AFFAIRES SOCIO-CULTURELLES**

Université de Lausanne | Service des affaires socio-culturelles | Unicentre | CH-1015 Lausanne  
 Tél. +41 (0)21 692 21 13 | Fax +41 (0)21 692 21 15 | e-mail: info.sasc@unil.ch  
[www.unil.ch/sasc](http://www.unil.ch/sasc)

> [WWW.UNIL.CH/BIENVENUE](http://WWW.UNIL.CH/BIENVENUE)

(guide pratique sur internet) (students' handbook on the internet)